



Bien vivre ensemble à Frémeréville

Novembre 2018 - Numéro 22

Madame, Monsieur, chers amis
Frémerévillois,

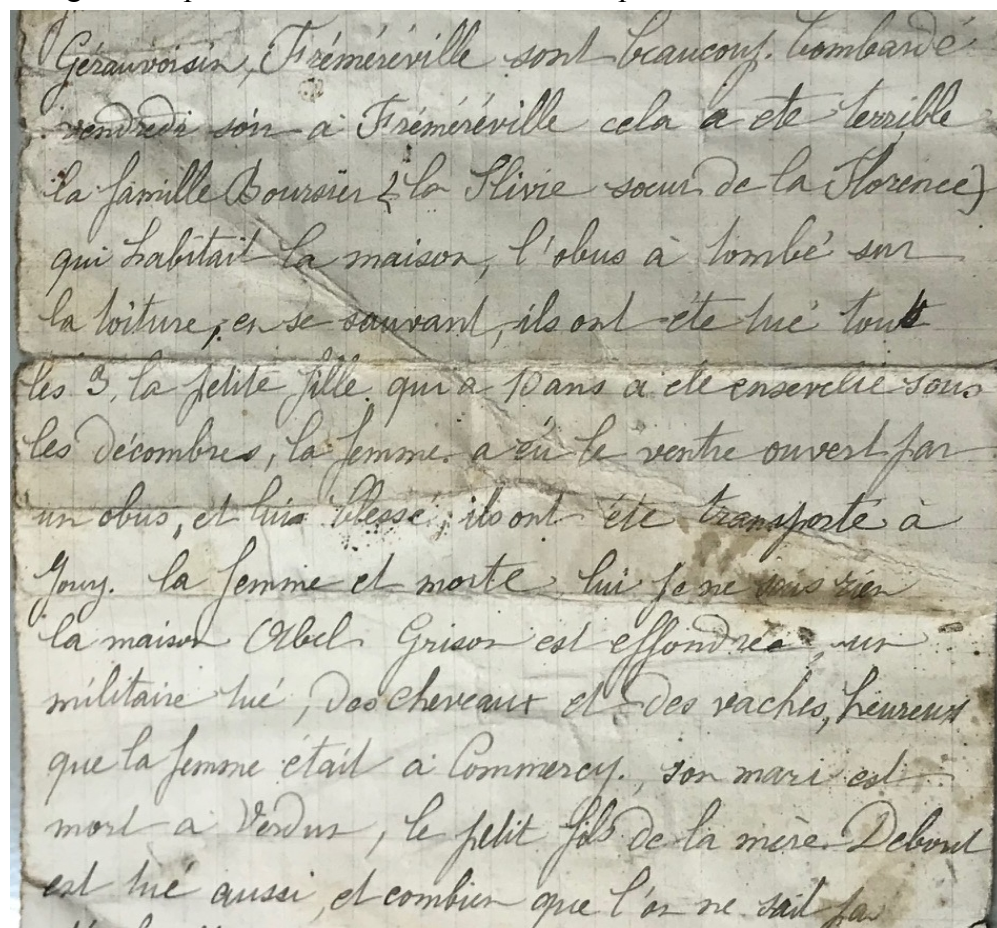
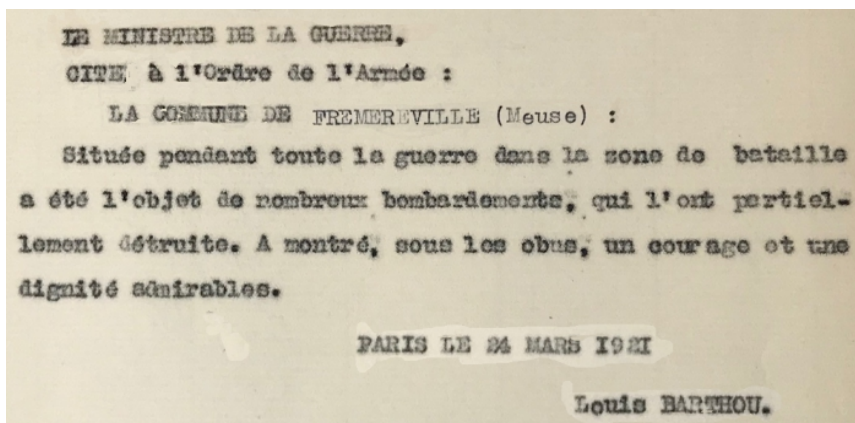
En ce mois de novembre 2018, nous avons commémoré le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Le village de Frémeréville a payé un lourd tribut pendant ce conflit. Le village, qui n'a pas été évacué, était situé côté français, il était donc sous le feu des Allemands qui tenaient Saint-Mihiel.

Des statistiques réalisées en 1920 indiquent que Frémeréville a subi 120 bombardements (80 pour Girauvoisin et 40 pour Gironville), 3 habitants ont été tués ; sur 80 maisons, 3 ont été totalement détruites et 56 endommagées.

Pour ces faits, Frémeréville est décoré de la croix de Guerre avec citation.

Une lettre d'un habitant inconnu de Jouy, raconte l'un de ces bombardements où 3 membres de la famille Bourcier ont été tués. Cette lettre qui a plus d'un siècle, cite aussi Abel Grison, autre ancienne famille du village. Vous pouvez en lire ci-dessous l'extrait parlant de Frémeréville.



Bien cordialement, le Maire,

Vincent Lacorde

Citation cote AD55 - 1251 W 936
Lettre cote AD55 - 201 J 3



A l'état civil, le mariage de Martine et Fabien

C'est toujours avec émotion qu'un mariage est célébré à Frémeréville. Ainsi, Martine et Fabien Thiesse, habitants depuis plus de 15 ans notre charmant village et participants réguliers à sa vie collective, se sont mariés le 6 octobre dernier.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.



Un été touristique à Frémeréville

Les 15 et 16 septembre, notre village s'est ouvert aux visites des journées du patrimoine : 20 personnes sont venues visiter l'église et ses alentours sous les explications de l'association des Amis des arts. Notre village est aussi apprécié comme halte repos pour les randonneurs à pieds ou à vélo, au moins deux groupes, l'un de 20 et l'autre de 30 personnes ont ainsi visité notre patrimoine avec une grande satisfaction. De même un groupe de jeunes est venu en octobre afin de visiter l'atelier de céramique avec une pause dans notre salle communale.



C'est toujours un grand plaisir de recevoir ces visiteurs.

Les chats du village

Le conseil municipal a décidé de prendre soin des chats du village et surtout de protéger les habitants des nuisances, en conformité avec la réglementation.

Ainsi, un comité de suivi, constitué de volontaires, doit se réunir. Il s'agit de capturer les chats afin de les tatouer et surtout de les stériliser pour éviter leur multiplication.

Si vous êtes volontaire pour participer à cette opération, merci de laisser un message à la mairie ou contacter le Maire pour plus de renseignements,

Le concert d'automne

Ce dimanche 30 septembre, Jean de Spengler, violoncelliste, a donné un très beau concert en l'église de Frémeréville. Totalement dédié à Jean-Sébastien Bach (né en Allemagne en 1685 et mort en 1750), auteur de plus de 1 000 compositions, Jean de Spengler a présenté des œuvres originales sur le thème du profane, Bach étant plutôt connu pour ses œuvres religieuses, et notamment des danses de cette époque : gigue, bourrée, gavotte... Une cinquantaine de personnes ont eu la chance d'assister à cet événement.

Le nouvel ossuaire

La construction d'un ossuaire ayant un caractère de perpétuité dans un cimetière constitue une obligation de la commune dans le cas où celle-ci délivre des concessions à l'intérieur de ce même cimetière. L'article L.2223-4 du code général des collectivités territoriales, oblige à la création de cet ossuaire qui est non seulement une obligation légale, mais aussi une manière de respecter les défunts inhumés dans notre cimetière. Depuis cet été, ce nouveau monument, destiné à recevoir les ossements retrouvés lors de creusement de tombes, se trouve à l'angle nord-ouest du cimetière communal (coût 2 900 €).



Informations générales

Le Beaujolais Nouveau est arrivé ! Les Babures vous invitent à fêter l'événement **vendredi 23 novembre à 19h** en salle communale.

Au menu : beaujolais et buffet campagnard - 7 € par personne (gratuit - 12 ans). Les extérieurs sont les bienvenus. Inscriptions et règlement (chèque à l'ordre de l'Association des Babures ou espèces) à retourner auprès de Elise Bourcier (2, rue du puits) avant le 16 novembre.

